



www.aisne.com

**Direction de l'aménagement du territoire
et du développement durable**

Service de l'aménagement rural

Tél. 03.23.24.87.87

Fax. 03.23.24.87.28

Affaire suivie par : Laurent LEFEBVRE

03.23.24.87.00 lfebvre@aisne.fr

N° 0649 - 2018

**Arrêté du Président du Conseil départemental modifiant la composition
de la Commission communale d'aménagement foncier
de THENELLES**

N°

Le Président du Conseil départemental,

VU le titre II du livre 1er du Code rural et de la pêche maritime, et notamment ses articles L.121-3 et R.121-1 et suivants ;

VU la délibération de la Commission Permanente du 26 septembre 2011 portant institution de la Commission Communale d'Aménagement Foncier de THENELLES ;

VU l'arrêté du 14 février 2013 constituant la Commission Communale d'Aménagement Foncier de THENELLES et les arrêtés des 25 septembre 2014, 14 septembre 2015, 13 septembre 2016 et 2 janvier 2017 modifiant la constitution de la commission ;

VU les changements d'affectation au sein des services du Département et la décision de Monsieur GODIN de ne plus exercer les fonctions de Commissaire enquêteur ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu de renouveler la constitution de la Commission communale d'aménagement foncier sur la commune de THENELLES,

ARRETE

Article 1

La composition de la commission communale d'aménagement foncier de THENELLES est modifiée.

Article 2

La commission communale d'aménagement foncier de THENELLES est constituée comme suit :

1°/ Président :

Titulaire : M. Jean-Luc HAMOT, Commissaire Enquêteur, exploitant agricole à la retraite, demeurant 3 rue de l'Avesne à DURY (80480),
Suppléant : M. Bernard VINCENT, Géomètre expert foncier DPLG, demeurant 43 rue Molière 02200 SOISSONS.

2°/ Représentant le Président du Conseil départemental :

Titulaire : M. Michel POTELET, Conseiller départemental du Canton de RIBEMONT,
Suppléant : Mme Florence BONNARD TREVISAN, Conseillère départementale du Canton de RIBEMONT.

3°/ Représentant les communes :

Titulaires : M. Gérard DIEUDONNE, Maire de THENELLES,
Mme Marie-France BOUYENVAL, conseiller municipal de THENELLES,
Suppléants : M. Romuald DEVAUX, conseiller municipal de THENELLES,
Mme Yvette CLICHE, conseiller municipal de THENELLES.

4°/ Fonctionnaires :

Titulaire : M. Sylvain REVE, chargé de la politique Randonnée au Conseil départemental,
Suppléant : M. Christophe ANANIE, adjoint au chef du Service Aménagement Mobilité Environnement du Conseil départemental.

Titulaire : Mme Catherine DZUNDZA, adjointe au chef d'unité à la Voirie Départementale - Unité de Saint-Quentin, Conseil départemental de l'Aisne
Suppléant : M Philippe COZETTE Directeur de l'Aménagement du territoire et du développement durable au Conseil départemental.

5°/ Délégué du Directeur des services fiscaux

Délégué : M. Alain MIDOUX, Inspecteur au Pôle topographique de gestion cadastrale, Centre des Impôts fonciers de Laon - Cité Administrative - 02016 LAON CEDEX 9

6°/ représentant les exploitants

- Titulaires :* M. Laurent BLEUSE, demeurant 21 rue Croisée à THENELLES (02390),
Mme Françoise MINETTE, demeurant 28 rue du Général Leclerc à
ORIGNY SAINTE BENOITE (02390),
M. Thierry CAVENNE, demeurant 1 rue du Riez à THENELLES (02390),
- Suppléants :* M. Denis MONAQUE, demeurant 8 rue du Puits à MARCY (02720).
M. Olivier SIMEON, demeurant 10 Grande Rue à REGNY (02240),

7°/ représentant les propriétaires

- Titulaires :* M. Francis BRONCHART, demeurant 5b rue des Juifs à THENELLES
(02390),
M. Cédric RICHEZ, demeurant 16 rue de Loudun à THENELLES (02390),
M. Didier LESUR, demeurant 14 rue des Fauconniers à THENELLES
(02390),
- Suppléants :* M. Olivier ISRAEL ; demeurant 48 rue Jean Mermoz à MONT D'ORIGNY
(02390),
M. Philippe DIOT, demeurant 6 rue des Fauconniers à THENELLES
(02390).

8°/ personnes qualifiées en matière de faune, de flore et de protection de la nature et des paysages

- Titulaire :* Mme Virginie DUPONT, Environnementaliste au Conseil d'architecture,
d'urbanisme et de l'environnement de l'Aisne (CAUE), 34, rue Sérurier à
LAON (02000),
- Suppléant :* M. Bruno STOOP, *Géographe urbaniste* au Conseil d'architecture,
d'urbanisme et de l'environnement de l'Aisne (CAUE), 34, rue Sérurier à
LAON (02000).
- Titulaire :* M. Guénael HALLART, Société d'étude et de protection de la nature en
Thiérache (SEProNaT), demeurant 24 rue de Paris à ORIGNY EN
THIERACHE (02550),
- Suppléant :* M. David FRIMIN, Conservatoire d'espaces naturels de Picardie,
demeurant 33 rue des Victimes de Comportet à MERLIEUX ET
FOUQUEROLLES (02000).
- Titulaire :* M. Jean-Pierre LEDUCQ, exploitant agricole, demeurant 76 Avenue des
Fusillés de Fontaine Notre Dame à SAINT-QUENTIN (02100),
- Suppléant :* M. Jean-Louis GOURLIN, exploitant agricole, demeurant 23 Grande Rue à
REGNY (02240).

La Commission se compose de 16 membres titulaires et de 13 membres suppléants.

Article 3

Le présent arrêté sera affiché pendant 15 jours minimum en mairie de THENELLES. Il sera publié au recueil des actes administratifs du Département. Il peut être contesté dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité.

Article 4

Le Directeur Général des Services du département de l'Aisne, le maire de la commune de THENELLES et le président de la commission communale d'aménagement foncier de THENELLES sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Laon, le **23 AVR. 2018**
Le Président du Conseil départemental



Nicolas FRICOTEAUX